

Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2018-E-037

Séance du 13 septembre 2018

Avis sur le plan de gestion des aménagements et ouvrages du castor d'Europe le long de la digue du canal de Jonage (69)

Lors de la séance du jeudi 13 septembre 2018, le CSRPN a examiné le plan de gestion des aménagements et ouvrages du castor d'Europe le long de la digue du canal de Jonage (69) proposé par EDF.

Le CSRPN émet un avis favorable pour ce plan de gestion aux conditions suivantes :

– Le dossier doit être complété par une cartographie globale de la présence du castor à l'échelle de l'ensemble de la plaine alluviale comprise entre les canaux de Miribel et de Jonage .

– La faisabilité de la remise en eau du secteur de la Bletta doit être confortée par une étude complémentaire. Les modalités de remise en eau de la Bletta devront faire l'objet d'une présentation devant le CSRPN.

Le CSRPN prend acte de la remise en eau de la lône de Jonage. Cependant, cette mesure ne peut être considérée comme étant une mesure compensatoire du présent dossier puisqu'elle était d'ores et déjà prévue.

le Président du CSRPN
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

